

MAIRIE de



## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Présents** : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE, Sébastien FOURNIE, Séverine LO, Jacques FAURE

**Absente** : Roselyne ALBERT TARROUX

**Excusée** : Dorothée RHAULT

**Secrétaire de séance** : Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

### 1. Approbation du procès-verbal

Après lecture, le procès-verbal du conseil municipal du 18 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Bâtiment

- Climatisation et chauffage de la cantine

Des recherches de subventions sont en cours avant d'engager les travaux.

- Expertise du plafond de la salle de classe de Madame Douyère

Un expert s'est rendu dans la salle de classe, il atteste que la fissure au plafond de la classe ne présente pas de « risque pour la sécurité des personnes ».

- Demande classement en catastrophe naturelle

7 résidents se sont manifestés auprès de la mairie. La commune a déposé un dossier de demande de classement en catastrophe naturelle eu égard aux effets de la sécheresse.

- Mise aux normes de la cuve de gaz

Une partie des travaux a été réalisée par l'employé communal, ce qui a permis d'assurer la livraison de gaz. Après plusieurs devis, l'entreprise TRENTAZ a été retenue pour réaliser la fin des travaux.

- Appartement numéro 1

L'intervention de l'employé communal a permis de résoudre en grande partie le problème de bruit de la VMC. Une isolation phonique de la trappe de la VMC va être réalisée.

### 3. Voirie

- Passage à l'entrée du village / Route d'Albi

Des séparateurs ont été commandés et seront installés pour mettre en sécurité les piétons et réduire la vitesse à l'entrée du village (à l'identique de l'entrée du village coté Carmaux).

- Stationnement autour de la place

Un nouveau camion de ramassage des ordures va être mis en fonctionnement par la communauté des communes. Afin de permettre le passage de ce véhicule beaucoup plus gros, **au tour de la place coté Mairie, il est demandé aux habitants de stationner uniquement côté habitation.** Un marquage au sol des places de stationnement est en réflexion.

### 4. Eclairage public

Le conseil municipal est toujours dans l'attente de l'accord du SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) afin de mettre en application l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00. De plus, le problème des zones d'ombres n'est pas réglé.

Le conseil municipal a décidé de limiter l'éclairage de Noël pour cette année.

### 5. Collectes de pneus usagés

Une collecte de pneus usagés est en cours auprès des agriculteurs de la commune.

Une journée citoyenne a eu lieu le samedi 12/11/22 afin de ramasser les pneus de la décharge au lieu-dit Les Combals (route de Carmaux). Le conseil municipal remercie vivement les habitants, les bénévoles (association « Urgence Cérou ») et les élus qui ont participé à cette journée citoyenne. Leur action a permis de ramasser l'intégralité des 2920 pneus usagés. Ils seront collectés dès que possible par un récupérateur agréé. Le pôle routier a été contacté pour trouver une solution en bord de route empêchant des véhicules de verser des détritux en contrebas de la départementale.

#### 6. Agrandissement du cimetière de La Gardelle et reprise des concessions

La décision d'agrandir, côté Nord, le cimetière de la Gardelle a été prise. La surface d'agrandissement doit être clôturée. Il faut prévoir de fermer par un mur en parpaing crépi de 1,5 m de haut (réglementaire) et de faire un terrassement avec une allée centrale et une deuxième entrée distincte. Des professionnels vont être contactés pour réaliser des devis.

Par ailleurs, la commission Cimetière va travailler sur des procédures de récupérations de concessions non entretenues ; des panneaux seront installés sur les tombes concernés.

#### 7. Divers

- Une effraction a eu lieu à l'Eglise de La Gardelle. Le portail a été forcé. Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie.
- Monsieur Blavier a adressé un courrier à la mairie signalant des dégradations de son mur à proximité du city stade par des enfants. Un rappel des règles sera fait aux enfants pris en charge sur le temps périscolaire. Par ailleurs, le conseil municipal attire l'attention des parents sur le respect des lieux aux abords du City stade.
- Le conseil municipal demande à chaque habitant de bien vouloir ranger les conteneurs des poubelles après chaque passage du camion des ordures. Par ailleurs, les conteneurs à proximité de la salle Jean Louis de Corail sont uniquement à l'usage de la salle et de la cantine.
- Un deuxième défibrillateur a été installé dans la salle Jean Louis de Corail.
- Au croisement de la route D600 et de la route D3 au lieu-dit le Moulin Vert, des voitures se garent et gênent la visibilité. Le pôle routier du conseil départemental a été informé du problème.
- Le bulletin de fin d'année est en préparation.

Monsieur Jean Louis de Corail est décédé à Paris. Il a été inhumé vendredi 18 novembre 2022 à Villeneuve sur Vère. Le Conseil Municipal a décidé d'offrir une plaque tombale ; en effet, Monsieur Jean-Louis de Corail a fait beaucoup pour la commune notamment des dons de terrains pour des lieux publics.

Prochain conseil municipal le 13 décembre 2022

*Dates à retenir :*

*27/11/22 Loto de l'école*

*17/12/22 concert de Nadalets à l'église Saint-Sauveur à 16h00*

*18/12/22 Marché de Noël*

*7/01/23 Vœux de la municipalité*

*5/02/2022 Fête de la truffe*